



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

EUROSYSTEME

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

26 juillet 2017

La BCE nomme Hans-Joachim Klöckers et Massimo Rostagno directeurs généraux

- Hans-Joachim Klöckers devient directeur général Conjoncture
- Massimo Rostagno devient directeur général Politique monétaire
- Nominations effectives à compter du 1^{er} août 2017

Le Directoire de la Banque centrale européenne (BCE) a nommé Hans-Joachim Klöckers directeur général Conjoncture et Massimo Rostagno directeur général Politique monétaire. Tous deux dirigent actuellement leurs entités organisationnelles respectives et leurs nominations en tant que directeurs généraux sera effective à compter du 1^{er} août 2017.

M. Klöckers, 55 ans, est à la BCE depuis 1998. Il a occupé les postes de directeur de la Politique monétaire et de directeur de la Conjoncture. Auparavant, M. Klöckers a travaillé à l'Institut monétaire européen, à la Banque des règlements internationaux et à la Deutsche Bundesbank. Il est titulaire d'un doctorat en économie de l'université de Fribourg.

M. Rostagno, 55 ans, est à la BCE depuis 1998. Il a occupé les postes de chef de la division Stratégie de politique monétaire et de directeur de la Politique monétaire. Auparavant, M. Rostagno a travaillé pour la Banca d'Italia et le Fonds monétaire international. Il est titulaire d'un doctorat en économie de l'université de Californie, Los Angeles.

Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à Peter Ehrlich, au : +49 69 1344 8320.

Banque centrale européenne Direction générale Communication
Division Relations avec les médias, Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France

Notes :

Les entités organisationnelles Conjoncture et Politique monétaire font partie de la direction générale Questions économiques de la BCE, dirigée par Frank Smets. La direction générale a été récemment réorganisée. Elle prépare les décisions de politique monétaire du Conseil des gouverneurs et elle suit, analyse, modélise et prévoit les évolutions monétaires, financières, structurelles et conjoncturelles de l'économie de la zone euro.